



Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal



FORMATION DES MEMEBRES DU GMP ET DE LA SOCIETE CIVILE

ACTIVITÉS EXTRACTIVES : QUEL CONTRÔLE PUBLIC DURABLE?

Dakar 24-29 mars 2015

Adrien SOMDA/Consultant
Tel: 00226 70265346
Email: somrien@yahoo.fr

Idrissa BODIAN /Consultant
Tel: 00221776301634
Email: ibodian1951@yahoo.fr

PLAN DE PRÉSENTATION

I – les objectifs du contrôle public

II – les fondements du contrôle public

III – les domaines de compétence du contrôle public

IV - les Institutions et organismes publics de contrôle

V – Quelles perspectives?

Discussions

I – les objectifs du contrôle public

3

Déterminent les organes de contrôle et les types de contrôle mis en œuvre :

- s'assurer du respect de la législation/règlementation minière dans le secteur minier;
- accroître les recettes grâce à une stratégie d'audit et lutter contre la fraude et l'évasion fiscale;
- éviter les erreurs de prévision des recettes qui obligent à effectuer des ajustements budgétaires importants;
- Assurer la transparence et le devoir de redevabilité;
- donner des éléments aux fins de prise de décision (politique minière, budgétaire, économique).

Activités extractives: quel contrôle public durable?

II – les fondements du contrôle public

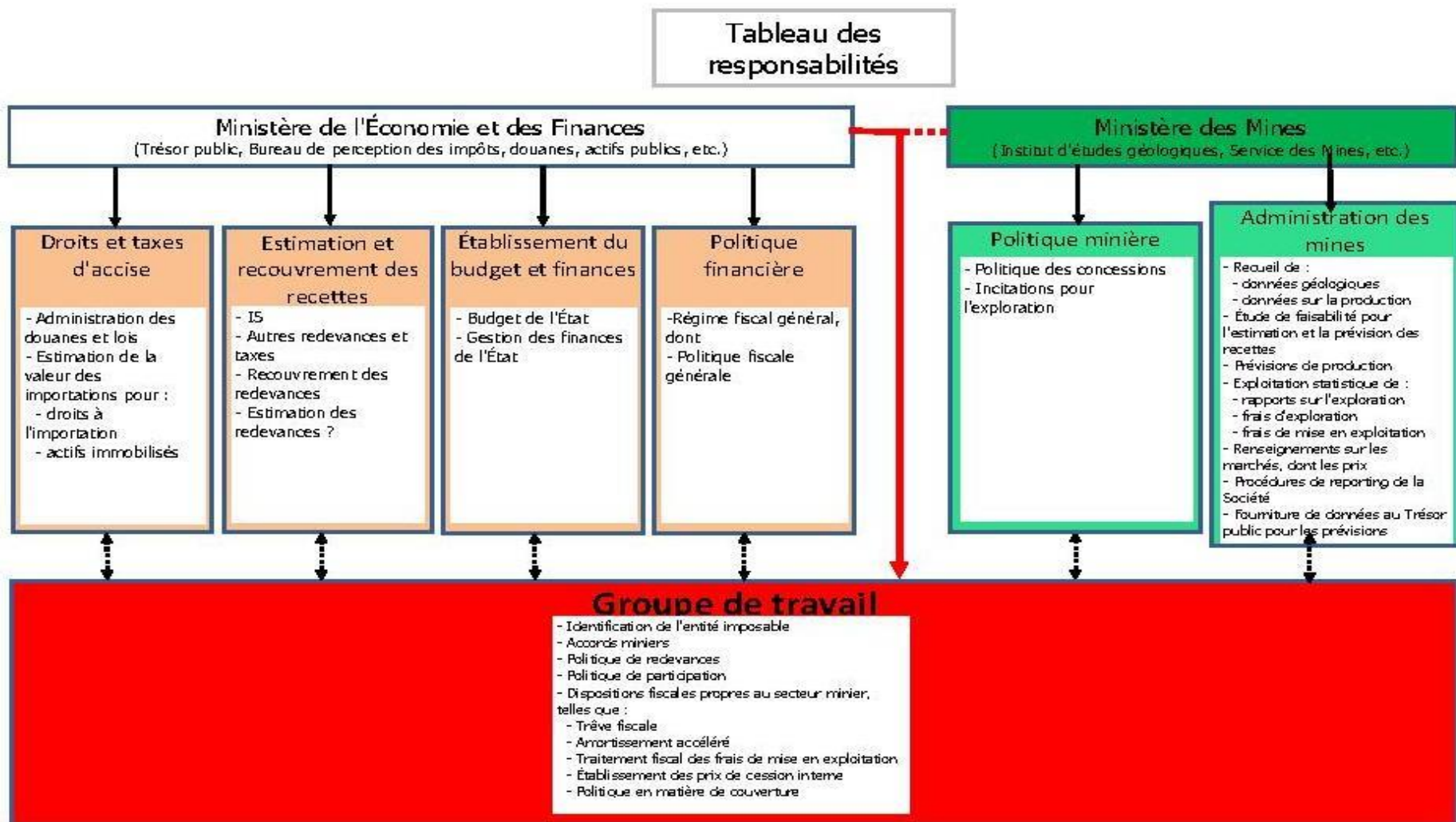
Un contrôle mis en œuvre sur la base de textes de lois et de règlements diversifiés parfois contradictoires, des procédures de contrôle et d'audit concurrentes:

- code minier et ensemble des textes d'application;
- code des impôts/Livre de procédures fiscales;
- code des douanes;
- Code de l'environnement;
- Ensemble des lois et décrets conférant attributions et pouvoirs aux structures de contrôles.

Activités extractives: quel contrôle public durable?

LA GESTION DU SECTEUR MINIER

ORGANISATIONS ADMINISTRATIVES



III - Institutions et organismes de contrôle/Domaines de compétence

6

- **Le ministère en charge des mines/inspections techniques**
 - Assure des fonctions de suivi et de contrôle physique des opérations pétrolières/minières contrôle technique et de conformité des activités minières aux normes et aux études de faisabilité ;
 - Contrôle physique des quantités et des qualités et de la pureté des minerais, contrôle de la production (journalière) et à l'exportation;
 - Contrôle du respect des obligations contractuelles (contrats miniers) ;

Quel contrôle de l'activité et la production artisanale?

- Contrôle les redevances proportionnelles (royalties) et taxes superficielles.

Activités extractives: quel contrôle public durable?

III - Institutions et organismes de contrôle/Domaines de compétence

7

- **Le ministère en charge des finances**
 - contrôle des revenus tirés de l'activité minière, des coûts opérationnels, des actifs et amortissements, des coûts spécifiques à l'activité pétrolière/minière;
 - Contrôle des états financiers;
 - contrôle douanier des biens de production importés, produits chimiques et dangereux (destination finale);
 - Contrôle la liste minière;
 - Contrôle et inventaire des stocks;

Activités extractives: quel contrôle public durable?

III - Institutions et organismes de contrôle/Domaines de compétence

8

- **Le ministère en charge de l'environnement**
 - contrôle l'impact des activités sur l'environnement et la mise en œuvre des plans de réhabilitation de l'environnement;
 - conformité de l'activité minière avec les traités et accords internationaux signés par le pays hôte en matière de protection de l'environnement.
- **Le ministère de la sécurité**
 - activités illégales sur les sites
- **Ministère en charge des affaires maritimes**

Activités extractives: quel contrôle public durable?

III - Institutions et organismes de contrôle/Domaines de compétence

9

➤ Le parlement

- Contrôle parlementaire: prévisions de recettes à travers le processus d'élaboration et de vote de la loi de finances;
- Les enquêtes parlementaires et questions au gouvernement;

➤ La cour des comptes

- Contrôle à travers la loi de règlement: justification et certification des comptabilités des receveurs et percepteurs des impôts, droits et taxes pétrolières et minières;

➤ L'ITIE

- Contrôle public indépendant et tripartite des revenus perçus par l'Etat et versés par les entités déclarantes;
- **Quel contrôle citoyen?**

Activités extractives: quel contrôle public durable?

IV – les limites du contrôle public

10

Constats et réalités sur le terrain:

- **une pluralité d'acteurs publics dans la chaîne de gestion:** chevauchement dans les rôles et mandats;
- **une segmentation de l'administration** empêche d'avoir des fonctions cohérentes d'audit axé sur les risques;
- **un morcellement des responsabilités** qui constitue souvent des obstacles majeurs (suivi physique de la phase de développement/Maîtrise des coûts-élaboration et signature des contrats miniers et conventions fiscales);
- **un manque d'informations intégrées et de partage de l'information ainsi que des conclusions des contrôles;**
- **une absence d'une coordination du contrôle de l'Etat.**

Quid des rapports des différents contrôles?

Activités extractives: quel contrôle public durable?

IV – les limites du contrôle public

11

- **une asymétrie de l'information:** les investisseurs privés sont mieux informés que le gouvernement hôte des aspects techniques et commerciaux d'un projet minier;
- **une insuffisance de compétences et de ressources pour réaliser les audits techniques** de production, de qualité ;
- une insuffisance d'analyse par l'Etat **des études de faisabilité** produites par les sociétés pétrolières et minières;
- **multiples rôles de l'Etat** tour à tour régulateur, souverain, contrôleur et enfin partenaire dans l'investissement minier;
- **difficultés d'accès aux informations** (financières, contractuelles) concernant certaines opérations minières

V - Quelles alternatives

12

Une Agence de Gestion des participations de l'Etat dans certains pays

L'Agence n'est pas en première ligne dans le suivi des activités;

Elle est positionnée comme un **Centre d'Expertise du secteur minier**, dont la mission est de :

- ✓ Recevoir, centraliser et traiter les données fournies par les Directions;
- ✓ Analyser les rapports de suivi;
- ✓ Analyser les déclarations et les pièces justificatives attachées;
- ✓ Produire des Notes d'orientation et des propositions de mesures à l'attention des Directions chargées de l'administration du secteur .

Activités extractives: quel contrôle public durable?

V - Quelles alternatives?

Création d'une société d'Etat avec conseil d'administration dénommée société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB) décret n°2014-590/PRES/PM/MICA/MEF/MME du 10 juillet 2014

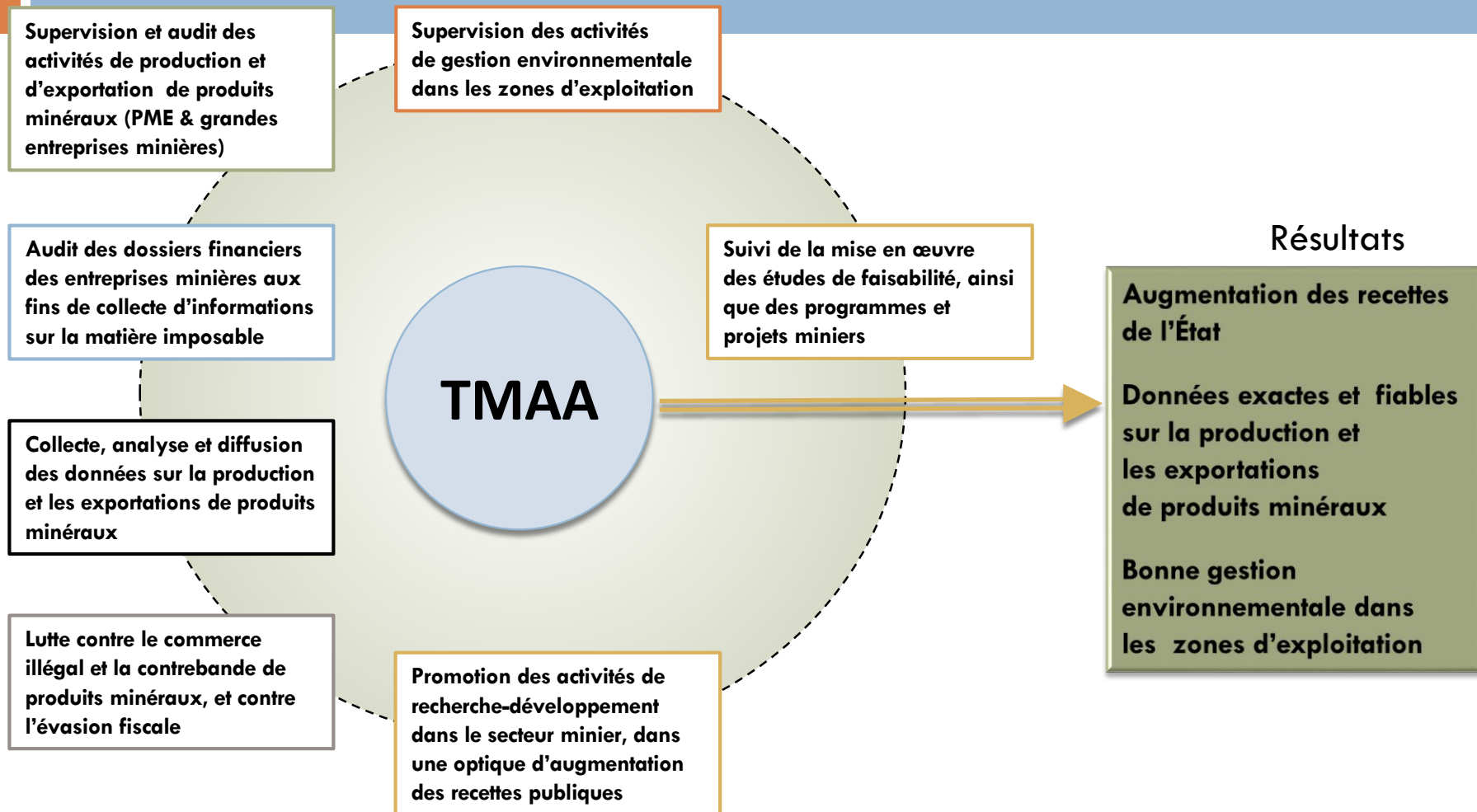
- gestion des participations de l'Etat dans les sociétés minières;
- Contrôle opérationnel des sociétés minières ou contrôle dévolu aux actionnaires;
- Suivi des conseils d'administrations;

- **Une autre expérience**

La Tanzania Minerals Audit Agency (Agence d'audit des ressources minières tanzaniennes, ou TMAA)

RÔLES & FONCTIONS DE LA TMAA

Agence d'audit des ressources minières tanzaniennes



V - Quelles alternatives?

DISCUSSIONS

- mutualiser les informations et les rapports de contrôle entre administrations en charge de la gestion du secteur minier (infocentre en cours de réalisation);
- une agence de coordination du contrôle de l'Etat, d'analyse des rapports/ d'émission de notes d'orientation/ propositions de mesures à l'adresse des directions;
- développement de l'assistance administrative à travers les conventions fiscales (ex:UEMOA);
- adhésion au forum mondial;
- Echanges de renseignements à des fins fiscales;

Activités extractives: quel contrôle public durable?

V - Quelles alternatives?

DISCUSSIONS

- **Le contrôle par des cabinets internationaux indépendants;**
- **Le contrôle par le mécanisme des institutions communautaires, saisine des organes judiciaires** (conventions régionales ex: UEMOA/CEDEAO) pourrait aider à surmonter les problèmes de cohérence temporelle.
- **Le mécanisme d'inspection de la Banque Mondiale**

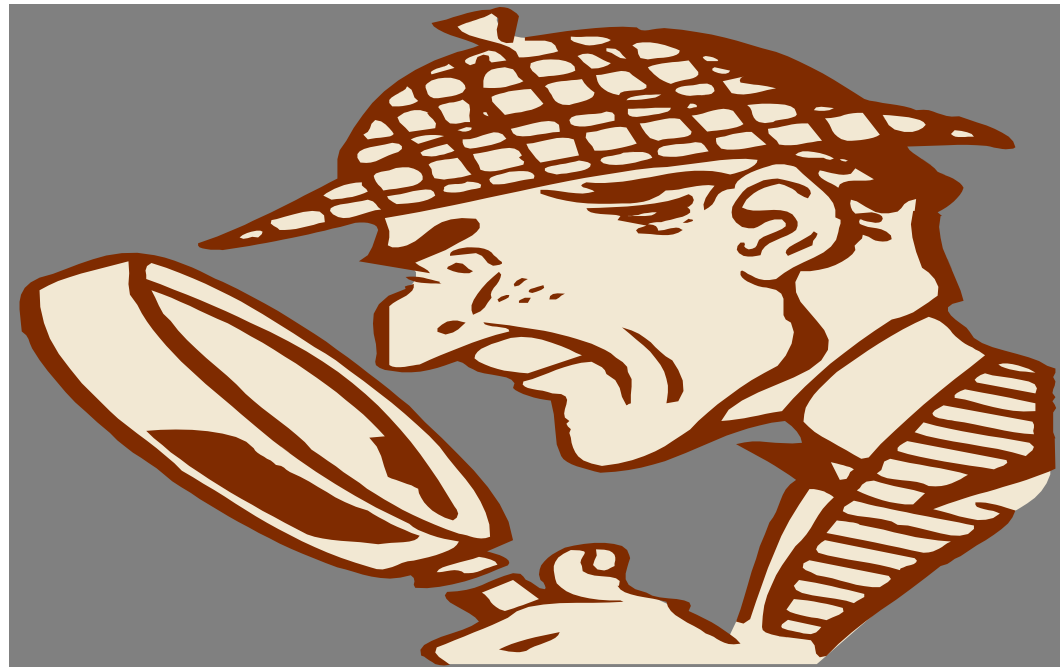
Apprécier les effets des projets qu'elle finance par le biais de la Société Financière Internat. (IFC) sur la population et l'environnement, conformément à ses propres règles et procédures;

Le Panel d'inspection créé (1994) par les Administrateurs de la BIRD et de l'IDA, en application de la Résolution No 9310 de la BIRD et de la Résolution No 936 de l'IDA, adoptées le 22 septembre 1993

Activités extractives: quel contrôle public durable?

MERCI/DES QUESTIONS?

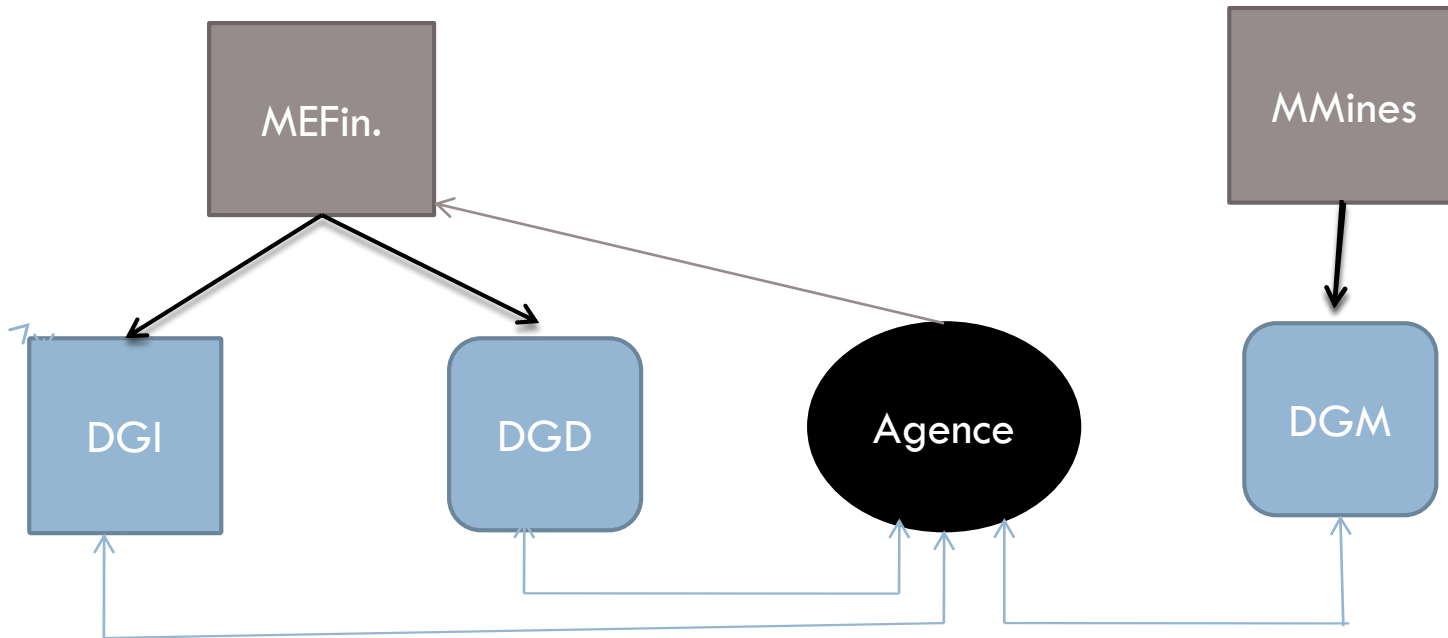
17



Activités extractives: quel contrôle public durable?

Structures Institutionnelles

18



LEGENDE :



Tutelle



Echanges croisés de données



Rattachement administratif

Activités extractives; quel contrôle public durable?